

Adopté le : ..... 28 août 2025 .....

Date de mise en ligne : ..... 01 septembre 2025 .....

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 02 juillet 2025 à 20h00 à la mairie

- Séance présidée par Mr VILLEMAIRE Jean-Luc
- Membre excusé : Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Jean-Luc VILLEMAIRE
- Membre absent : Mme DUCROT Isabelle
- Secrétaire de séance : Mr JOLY Pierre
- Auxiliaire de secrétaire de séance : Mme PIRAT Magali
- La séance est ouverte à 20h00.
- Le quorum est atteint.

Ordre du jour : Adoption du procès-verbal du conseil de juin - Désignation du secrétaire de séance - Espace de la Forge Marchés Publics - RODP - Rentrée scolaire 2025 - Commissions - Questions et Invitations diverses - Vie communale

- **Adoption du procès-verbal du conseil de juin**

Mr le Maire demande aux membres de se prononcer sur le dernier compte-rendu de conseil, ils acceptent à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie et Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc) 0 Contre 0 Abstention, le procès-verbal du conseil du 06 juin 2025, transmis le 11 juin 2025.
- **Désignation du secrétaire de séance**

Mr le Maire nomme Mr JOLY Pierre comme secrétaire de séance. Les membres acceptent à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie et Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc) 0 Contre 0 Abstention.
- **Espace de la Forge – Marchés publics**

La commission « Appel d’offres – Ouverture de plis » s’est réunie le 27 juin, avec AA GROUP et l’Agence Technique Départementale pour analyser les offres déposées sur Arnia pour le Marché public concernant la construction d’un épicerie « Espace de la FORGE ». Monsieur le Maire rapporte l’exposé suivant :

  - **Lot n°1 – VRD / ESPACES VERTS**

3 entreprises ont répondu. Monsieur le Maire propose de retenir l’offre de la SARL ENTREPRISE CORDIER de SAINT-VINCENT-EN-BRESSE de 128 064€ H.T. soit 153 676.80€ T.T.C.
  - **Lot n°2 – GROS-OEUVRE**

6 entreprises ont répondu. Monsieur le Maire propose de retenir l’offre de l’entreprise HUBERT JANNET SA de SAINT-GERMAIN-DU-BOIS de 187 976.97€ H.T. soit 225 572.36€ T.T.C.

○ **Lot n°3 – CHARPENTE BOIS**

2 entreprises ont répondu. Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise TISSOT CHARPENTE SAS de SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE avec Prestation Supplémentaire Eventuelle n°1 « Tablette de banc » de 131 466.35€ H.T. soit 157 759.62€ T.T.C.

○ **Lot n°4 - COUVERTURE**

5 entreprises ont répondu. Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise TISSOT CHARPENTE SAS de SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE de 59 471.69€ H.T. soit 71 366.02 € T.T.C.

○ **Lot n°5 - FACADES**

3 entreprises ont répondu dont 1 offre non conforme. Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise R.P.E.I. de DIJON de 19 311.72€ H.T. soit 23 174.06€ T.T.C.

○ **Lot n°6 – MENUISERIES EXTERIEURES**

2 entreprises ont répondu. Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise BOULAY de BRUAILLES de 62 096.75€ H.T. soit 74 516.10€ T.T.C.

○ **Lot n°7 - SERRURERIE**

1 entreprise a répondu. Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise JOUVE de SAINT-AMOUR de 11 660€ H.T. soit 13 992€ T.T.C.

○ **Lot n°8 – PLATRIERIE / FAUX PLAFONDS**

1 entreprise a répondu. Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise MEGARD Yannis de DOMMARTIN LES CUISEUX de 59 663.38€ H.T. soit 71 596.05€ T.T.C.

○ **Lot n°9 – MENUISERIE INTERIEURE BOIS**

4 entreprises ont répondu. Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise Menuiserie BEAL de MONTREVEL EN BRESSE de 8 398.91€ H.T. soit 10 078.69€ T.T.C.

○ **Lot n°10 - PEINTURE**

4 entreprises ont répondu. Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise CURT PEINTURE de JASSERON de 11 012.61€ H.T. soit 13 215.13€ T.T.C.

○ **Lot n°11 – REVÊTEMENT DE SOL ET MURAUX**

4 entreprises ont répondu. Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise FD REVETEMENT de SELONGEY de 7 519€ H.T. soit 9 022.80€ T.T.C.

○ **Lot n°12 – CFO CFA**

3 entreprises ont répondu. Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise JAILLET de CUISIA de 63 500€ H.T. soit 76 200€ T.T.C.

○ **Lot n°13 – PLOMBERIE CVC**

6 entreprises ont répondu. Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise LACLERGERIE de LOUHANS de 57 963.09€ H.T. soit 69 555.70€ T.T.C.

○ **Lot n°14 – AMENAGEMENTS PAYSAGERS**

2 entreprises ont répondu. Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise SAONE ET PAYSAGE de LOUHANS de 21 000€ H.T. soit 25 200€ T.T.C.

Après délibération, les membres du conseil approuvent à l'unanimité d'attribuer le marché de travaux pour création d'une Epicerie « Espace de la Forge » comme réparti ci-dessus. A 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie et Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc) 0 Contre 0 Abstention.

Monsieur le Maire rappelle que le lot n°15 sera attribué à l'issue de la phase de consultation relancée suite à la déclaration sans suite pour cause d'infructuosité.

Monsieur le Maire rappelle que suite aux modifications de l'APD, l'alimentation des chambres froides n'était pas prévue dans le marché. Mr le Maire informe avoir demandé des devis et donne lecture du seul devis reçu en retour, celui de l'entreprise Boost'Air Réfrigération pour un montant de 13864.80€ TTC avec ajout d'une variante de 1898€ TTC. Mr Sébastien PIRAT se retire et ne prends part au vote. Le conseil accepte à 12 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie et Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc) 0 Contre 1 Abstention.

La Réunion de démarrage du chantier est prévue le 5 septembre 2025 à 9h30.

#### - **RODP Telecom**

Monsieur le Maire informe le conseil sur la redevance pour occupation du domaine public routier et non routier par les réseaux et ouvrages de télécommunication de ORANGE pour 2025. La commune versera 1298€ pour la contribution 2025, équivalent au produit de la RODP perçue en 2024. Et percevra 1308€ de produit RODP pour 2025, qui seront à reverser en 2026.

Monsieur le maire donne lecture de la délibération. Le conseil accepte à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie et Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc) 0 Contre 0 Abstention.

#### - **Rentrée scolaire 2025**

Monsieur le Maire relate les différents échanges entre lui et la directrice de l'école de VARENNES-SAINT-SAUVEUR au sujet du compte-rendu du conseil d'école.

Informe des différents mails et conversations téléphoniques avec IEN, la DASEN.

Monsieur le Maire relate la réponse tant attendue du 27 juin, qui informait que le poste était supprimé à Dommartin, avec un renfort pédagogique pour la rentrée 2025 sur Dommartin. A la suite de cette réponse, Mr le Maire informe avoir pris contact avec l'IEN et la DASEN, pour les informer que les 3 communes s'étaient réunies et misent d'accord sur l'ordre des lieux de suppression des classes à partir de 2026.

La DASEN a confirmé par mail le 1<sup>er</sup> juillet, le renfort pédagogique pour la rentrée 2025, et concernant le retrait d'emploi pour la rentrée 2026, il sera possible de revoir le lieu de retrait. De nouveaux échanges auront Lieux courant de l'année.

#### - **Commissions**

##### ▪ **Scolaire – Cantine**

Monsieur le Maire fait un point sur la réunion de cantine, les 2 bureaux de cantine étaient présents ainsi que des futurs parents volontaires pour créer un nouveau bureau. Les membres étudient la possibilité de mettre en

sommeil les 2 associations de cantine et créer une nouvelle association. Une prochaine réunion est prévue le 10 juillet.

▪ **Bâtiments**

Monsieur le Maire donne lecture de devis de l'entreprise Fournier Miroiterie, pour la fourniture et pose d'un volet roulant solaire pour l'appartement à l'étage à côté de la mairie pour 1381.20€ T.T.C. et le remplacement de 3 portes à l'école, portes en aluminium, pour un montant total de 15526.41€ TTC.  
Les membres acceptent les devis.

▪ **Voirie**

Les travaux de voirie sont prévues en juillet, tout dépendra de la météo.

- **Questions et invitations diverses :**

▪ **Village d'avenir**

Monsieur le Maire, informe d'une réunion le 29 juillet. Personne n'est disponible à cette date.

• **Réponse DRI au courrier d'un administré.**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier réponse de la Direction des Routes et des Infrastructures.

- **Vie communale**

Monsieur le Maire informe :

- Le prochain conseil sera le mercredi 23 juillet ou fin août.
- 1 décès

La séance est close à 21h30.

Secrétaire de séance,

JOLY Pierre



Monsieur le Maire,

VILLEMAIRE Jean-Luc

